

DÉPARTEMENT DE LA MARNE  
**SAISON 2017 2018**

**DEMANDE DE SUBVENTION**

Date limite de dépôt de la demande :

- **15 SEPTEMBRE 2017** au COMITE DÉPARTEMENTAL
- **15 OCTOBRE 2017** au DÉPARTEMENT, **visé par le CD**

**DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX CLUBS SPORTIFS**  
(pour les clubs omnisports, 1 dossier par section affiliée à 1 fédération)

Dénomination du club :

Discipline :

Niveau de jeu national pour la saison 2017/2018 (*le cas échéant*) :

Ce nouveau dossier de demande permet de mieux prendre en compte les caractéristiques de chaque club sportif, en fonction :

- du nombre total de licenciés compétitifs,
- du nombre de jeunes licenciés compétitifs (6 à 18 ans)
- du nombre de dirigeants bénévoles licenciés
- du niveau de jeu de l'équipe fanion (*si elle évolue en championnat national*)

**Pièces à joindre pour l'étude du dossier :**

- Les éléments comptables validés lors de la dernière assemblée générale : bilan et compte de résultat indiquant précisément le montant total des subventions ainsi que la répartition par financeurs publics.
- Un relevé d'identité bancaire

Pour les « clubs performance » :

- Le calendrier des épreuves de l'équipe fanion évoluant en championnat national
- L'engagement officiel de cette équipe
- Le budget prévisionnel 2017/2018

**Ce dossier OBLIGATOIREMENT visé par le comité départemental ou la fédération sportive concernée est à retourner au Service chargé des Sports :**

**Grégoire PASTRES : Tél. : 03 26 69 52 86 – [gregoire.pastres@marne.fr](mailto:gregoire.pastres@marne.fr)**



**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE INSTRUIT**

# 1. Le club *(1 dossier par section affilié à 1 fédération)*

## ASSOCIATION SPORTIVE

Dénomination :

Adresse du siège social :

Code Postal :

Ville :

Tel :

Courriel *(obligatoire)*:

N° de SIREN ou SIRET :

Déclaration en préfecture (N° et date) :

N° d'agrément ministériel jeunesse et sport :

*Pour les structures déclarées après l'ordonnance du 23 juillet 2015 concernant la simplification des régimes des associations et fondations (codifiée Art L-121-4 du Code du Sport), la DDCSPP ne délivre plus d'agrément, l'affiliation à une fédération agréée valant agrément.*

## PRÉSIDENT(E) DE L'ASSOCIATION

Nom : ..... Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone : ..... Courriel *(obligatoire)*:

## CORRESPONDANT EN CHARGE DU DOSSIER (si différent du Président)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal :

Ville :

Téléphone : ..... Courriel :

## PARTICIPATION DU CLUB DANS LES INSTANCES SPORTIVES

Membres du club présents au Comité départemental : \_\_\_\_\_

Membres du club présents au sein de la Ligue régionale: \_\_\_\_\_

Membres du club présents au sein de la Fédération française : \_\_\_\_\_

## MOYENS HUMAINS

Nombre de bénévoles :                    \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_

Nombre total de salariés permanents :   \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ ETP

Salariés en CDI :   \_\_\_ \_\_\_ ETP

dont salariés à temps partiel : \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_

Salariés en CDD : \_\_\_ \_\_\_ ETP

dont salariés à temps partiel : \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_

Encadrement prévu pour la saison 2017/2018:

Diplômes	Nombre	Catégorie(s) entraînée(s)
BE 2 ou DES JEPS		
BE1 / BP JEPS / DE JEPS		
CQP		
Diplôme fédéral 4 <sup>ème</sup> niveau		
Diplôme fédéral 3 <sup>ème</sup> niveau		
Diplôme fédéral 2 <sup>ème</sup> niveau		
Diplôme fédéral 1 <sup>ème</sup> niveau		

Arbitres ou juges :

Niveau	Nombre
Internationaux	
Nationaux	
Régionaux	
Départementaux	

## 2. Les licenciés (saison 2016/2017)

**Objectif** : soutenir le club au regard du nombre total de licenciés « compétitifs », du nombre de licenciés de moins de 18 ans « compétitifs » et du nombre licenciés « dirigeant bénévole ». **Sont pris en compte les licenciés de la saison n-1 (2016/2017)**

« Licence compétitive » : licence ouvrant droit à participer à une compétition officielle (championnat) reconnue par la fédération agréée organisant la pratique et conduisant à un classement départemental, régional, national.

Les cartes, licences temporaires, licences loisirs, arbitres ou toute autre forme d'adhésion sont inéligibles au titre de cette subvention.

« Licence dirigeant bénévole » : bénévole **non sportif** reconnu et identifié spécifiquement par la fédération pour assurer ce type de fonction au sein de son club et licencié à ce titre.

**NOMBRE DE LICENCIÉS** au titre de la saison écoulée **2016/2017** : types de licence, nomenclature

*Ex : licence Compétition (C), Découverte (D), Santé-Loisirs (SL), Encadrement (E), Dirigeant (D)...*

Vous devez répertorier chaque licencié au regard de la nature de sa licence et de son statut dans le club. Pour remplir le tableau ci-dessous, vous devez tenir compte du fait qu'un licencié ne peut figurer que dans une catégorie, même si sa licence ouvre droit à différents rôles au sein de l'association (*Ex : un licencié « compétition » peut être arbitre, dirigeant, entraîneur mais il ne doit être comptabilisé que comme joueur*)

Le type de licence et le nombre de licenciés correspondant **seront justifiés par le comité départemental compétent.**

Type de licence (Ex : compétition, dirigeant, loisirs...)	Nomenclature (Ex C, D, L...)	Nombre de licenciés masculins	Nombre de licenciées féminines
<b>Répartition par genre</b>			
<b>Nombre total de licenciés</b>			

**NOMBRE DE JEUNES LICENCIES COMPETITIFS arrêté au 30 juin 2017 (6 à 18 ans)**

Ne sont comptabilisés que les jeunes licenciés qui pratiquent en compétition

<b>Année de naissance du licencié</b>	<b>Nom de la catégorie</b>	<b>Nombre de licenciés masculins</b>	<b>Nombre de licenciées féminines</b>	<b>TOTAL</b>
<b>2011</b>				
<b>2010</b>				
<b>2009</b>				
<b>2008</b>				
<b>2007</b>				
<b>2006</b>				
<b>2005</b>				
<b>2004</b>				
<b>2003</b>				
<b>2002</b>				
<b>2001</b>				
<b>2000</b>				
<b>1999</b>				
<b>TOTAL des licenciés « compétitifs » de 6 à 18 ans au 30 juin 2017</b>				

**VISA DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL (OBLIGATOIRE)**

*(Visa obligatoire certifiant le nombre de jeunes licenciés « compétition »)*

### 3. L'équipe fanion (saison 2017/2018)

**Objectifs** : soutenir les clubs présentant au titre de la saison sportive 2017/2018 une équipe « senior » ou un collectif d'athlètes dont les résultats en compétition amène à un classement, dans l'un des trois meilleurs niveaux nationaux amateur (niveaux déterminés par le Département)

#### NIVEAU D'EVOLUTION DE L'EQUIPE FANION :

Classement en fin de saison 2016/2017 : \_\_\_\_\_ sur \_\_\_\_\_

Nombre de sportifs inscrits sur chaque feuille de match :

Nombre de journées de compétition :

#### LIEU DE PRATIQUE EN COMPETITION OFFICIELLE

Nom de l'équipement sportif :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone domicile : ..... Courriel :

Tribune :

oui

non

Nombre de places :

#### SUPPORTS DE COMMUNICATION (cochez la case correspondante)

Plaquette annuelle du club

Site internet

Plaquette de présentation des matchs

Panneaux publicitaires

Emplacements spécifiques sur l'aire de jeu (ex. : rond central, derrière les buts, cibles)

Survêtements de matchs

Surmaillots

Short

Maillots de match

Bonnets

Autres

#### CONTREPARTIES

Le versement de la subvention engage l'association à :

- insérer le logo du Département de la Marne sur l'ensemble des supports de communication liés aux compétitions organisées par l'association : affiches, couverture du programme des compétitions, dossier de presse, etc.
- poser des banderoles « Département de la Marne » ou supports spécifiques sur le site de la compétition (*à demander au service des sports*)
- Faire figurer le logo du Département sur les tenues sportives utilisées dans le cadre des compétitions officielles : maillots, shorts, surmaillots, etc ...
- Mettre à disposition du Département de la Marne des invitations au coup par coup à la demande du Département et en fonction des capacités de la structure

## **LISTE DES JOUEURS COMPOSANT L'EFFECTIF TYPE EVOLUANT EN COMPETITION OFFICIELLE AU TITRE DE LA SAISON 2017/2018**

Indiquez les athlètes figurant le plus fréquemment sur la feuille de match et dont la participation a été validée par la fédération responsable de l'organisation de la compétition.

La liste doit inclure tous les joueurs et entraîneurs sous contrat de travail avec le club

	<b>Nom du licencié</b>	<b>Nationalité</b>	<b>Sous contrat <i>(oui/non)</i></b>
<b>1</b>			
<b>2</b>			
<b>3</b>			
<b>4</b>			
<b>5</b>			
<b>6</b>			
<b>7</b>			
<b>8</b>			
<b>9</b>			
<b>10</b>			
<b>11</b>			
<b>12</b>			
<b>13</b>			
<b>14</b>			
<b>15</b>			
<b>16</b>			
<b>17</b>			
<b>18</b>			
<b>19</b>			
<b>20</b>			
<b>21</b>			
<b>22</b>			
<b>23</b>			
<b>24</b>			
<b>25</b>			

## 4. Attestation sur l'honneur

### DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom : .....

représentant(e) l'association : .....

demande une subvention au Département d'un montant de : ..... €

Je certifie :

- que l'association est régulièrement déclarée et en règle au regard des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants
- la sincérité et l'exactitude des informations renseignées dont notamment les montants des demandes de subventions déposées auprès des financeurs publics
- que les comptes et budget présentés ont été approuvés par les instances statutaires

*Votre demande est traitée informatiquement. Conformément à la loi informatique et liberté, vous disposez d'un droit d'accès et de modification de vos données personnelles sur simple demande écrite. Vos données ne seront en aucun cas utilisées à des fins commerciales. Toute fausse déclaration est passible de poursuites conformément aux articles 441-6 et 441-7 du code pénal.*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature (Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, joindre obligatoirement au dossier le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.)

**Le Président du Club**

**Le Président du Comité de la Marne**

**Avis du comité :**